



PARCOURS PERMANENT DE D'ORIENTATION VILLE DE VILLERUPT



Vous disposez d'un réseau de 40 postes fixes qui vous permet de réaliser, à votre rythme et en toute liberté, un parcours élaboré par vous-même. Ces postes se présentent sous la forme de boîtes en bois munis d'une plaquette numérotée et d'une pince de contrôle prouvant votre passage (chaque balise possède un code différent). Sur votre carte la légende, spécifique à la course d'orientation. Une liste de définitions » vous aidera à le situer précisément et vous permettra de contrôler l'exactitude de votre progression.

Consignes particulières

La forêt est un environnement vivant que vous devez respecter



Ne déranger pas les habitants, les exploitants, les utilisateurs du site



N'abandonnez aucun débris



Si vous constatez la détérioration ou la disparition manifeste d'un poteau, veuillez nous le signaler à la mairie de Villerupt ou la communauté de communes (CCPHA)

Définitions des postes

N°	définition
31	Trou
32	Objet particulier : panneau
33	Jonction sentier layon
34	Intersection de sentiers
35	Coude du fossé
37	Jonction de sentiers peu visible
38	Objet particulier : banc
39	Arbre particulier feuillu
40	Jonction de sentiers
41	Trou
42	Dépression partie Ouest
44	Extrémité Nord Est du sentier
45	Agrès
46	Extrémité Nord Ouest du talus
47	Trou
48	Jonction de sentiers
49	Sommet de l'avancée
50	Jonction de sentiers
52	Extrémité Sud Ouest du fossé
53	Extrémité Nord du fossé

N°	définition
54	Jonction de sentiers
55	Trou
56	Trou
57	Souche la plus au Sud Est
58	Agrès
59	Coude du talus
60	Jonction de sentiers
61	Trou
62	Jonction de sentiers
63	Trou
64	Rocher
65	Jonction sentier layon
66	Butte
67	Jonction de sentiers
69	Bornes
70	Extrémité Est du talus
101	Trou
102	Entre les buttes
103	Souche
104	Agrès



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS HAUT VAL D'ALZETTE



Parcours de Santé - VILLERUPT



Echelle : 1/3000
Equidistance: 5m

31	∨			
32	×			
33	/	/	∨	
34	/	/	×	
35	⊗			<
37	/	/	∨	
38	×			
39	△	⊕		
40	/	/	∨	
41	∨			
42	○			○
44	/	/		>
45	○			
46	∨			<
47	∨			
48	/	/	∨	
49	∨			
50	/	/	∨	
52	⊗			⊗
53	⊗			T
54	/	/	∨	
55	∨			
56	∨			
57	∨	⊗		
58	○			

59	∨			<
60	/	/	×	
61	∨			
62	/	/	∨	
63	∨			
64	•			
65	/	/	∨	
66	•			

67	/	/	∨	
69	○			
70	∨			⊗
101	∨			
102	•	•		⊗
103	⊗			
104	○			

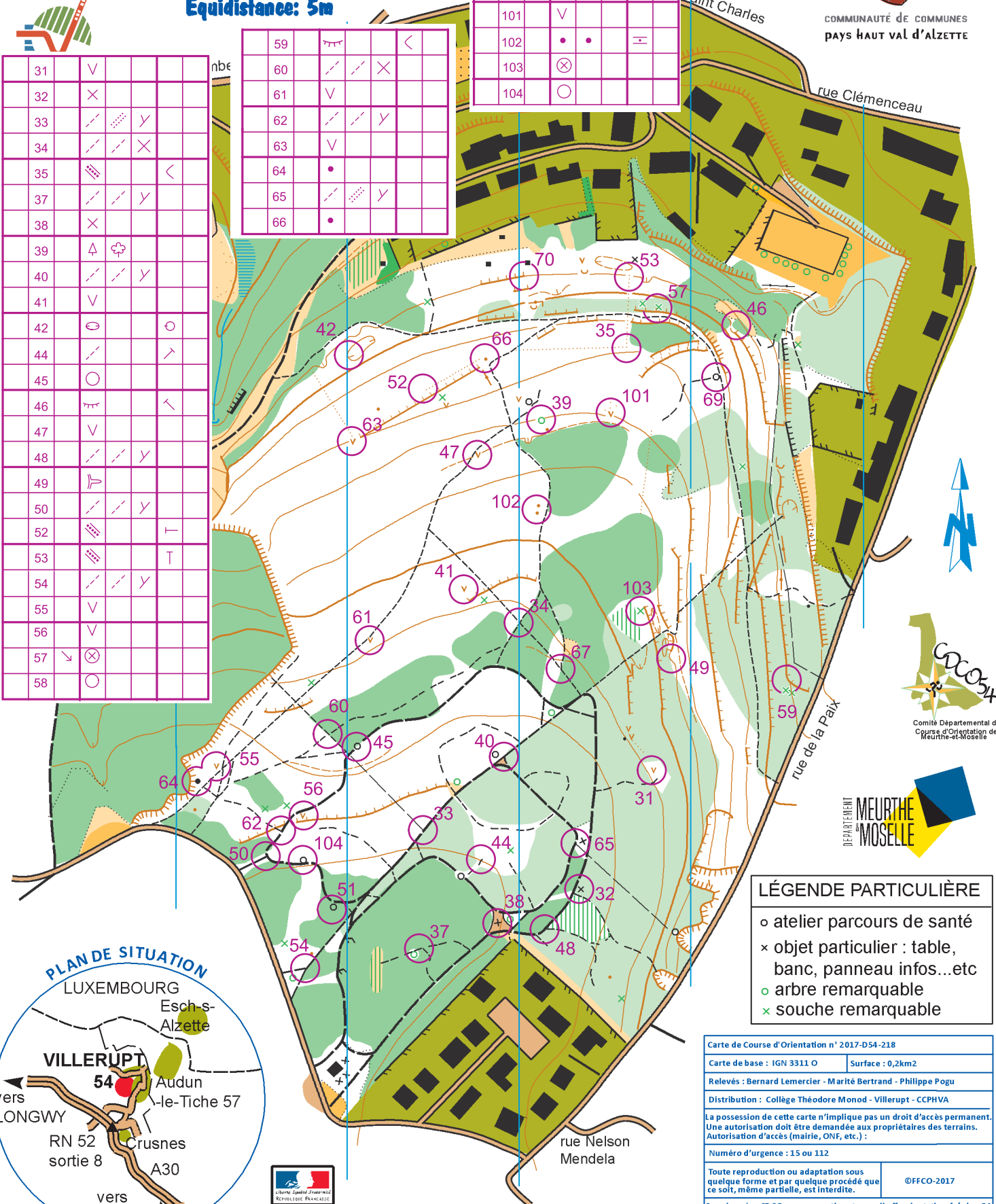
0 mètres

Saint Charles



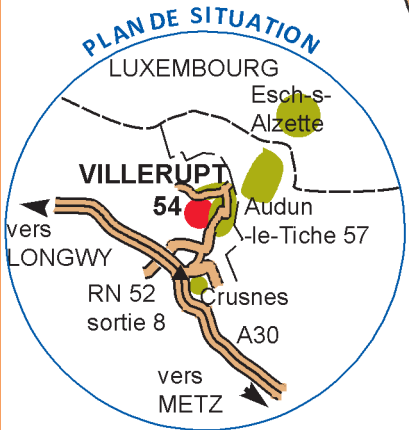
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS HAUT VAL D'ALZETTE

rue Clémenceau



LÉGENDE PARTICULIÈRE

- atelier parcours de santé
- × objet particulier : table, banc, panneau infos...etc
- arbre remarquable
- × souche remarquable



Carte de Course d'Orientation n° 2017-D54-218	
Carte de base : IGN 3311 O	Surface : 0,2km2
Relevés : Bernard Lemercier - Marité Bertrand - Philippe Pogu	
Distribution : Collège Théodore Monod - Villerupt - CCPHVA	
La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent. Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains. Autorisation d'accès (mairie, ONF, etc.) :	
Numéro d'urgence : 15 ou 112	
Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, est interdite.	
©FFCO-2017	
Coordonnées CDO: www.meurthe-et-moselle.ffcoorientation.fr/cdo54	